



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 MARS 2014

DELIBERATION N°6

**Nombre de
membres en
exercice : 29**
Présents : 26
Votants : 29
Pour : 29
Contre : /
Abstentions : /

L'an deux mil quatorze, le dix-sept mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie José ESPIAUBE, Maire.

Date de convocation : 11 mars 2014

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
MJ ESPIAUBE, JP CRESPO, M.BECRET, Ch. MARTIN, M.CHAMPAGNE, J.DUBOURDIEU, J. DUHART, P FAVRAUD, MP CAPDUPUY, D.LAMOTHE, M.BLONDY, F.MARTINEZ, A.DA SILVA, B.VALADE, J.DUCOURNAU, C.FORGERON, M.GARCIA, JM DOURTHE, C.DAVID, S.DITCHARRY, F.GONZALEZ, AM BARTHE, M.ARIAS, MA THEBAUD, A.MATON, B.FERRY.

Excusés : I.ELLOOK (pouvoir à C.FORGERON), M.BERTHOU (pouvoir à F.MARTINEZ), M.JIMENEZ (pouvoir à MA THEBAUD)

Secrétaire : S.DITCHARR

En application de l'article L. 2241-1 du CGCT, Madame le Maire fait part au Conseil des acquisitions et cessions réalisées au cours de l'exercice 2013 décrites dans l'annexe jointe.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré,

- approuve le bilan des acquisitions et cessions immobilières 2013.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 18 mars 2014
Le Maire,
Marie José ESPIAUBE

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

